



Le Budget de cette municipalité pour le compte de l'exercice 2021 a été adopté hier mercredi, 16 décembre 2020 au cours de la session ordinaire du conseil municipal présidée par le Maire Yannick Martial Ayissi Eloundou et tenue en présence du 1er adjoint préfectoral du Mfoundi, Moïse Mbazoa.

Le temps est visiblement à la projection des échéances à venir dans l'unité communale de la Mairie de Yaoundé II. Ce 16 décembre 2020, l'exécutif communal par la voix de son premier magistrat Yannick Ayissi, a voté et adopté le budget du prochain exercice. Selon des informations sûres et dignes de crédibilité, il s'agit réellement d'une somme estimée à 2.061.874.769 (Deux milliards soixante-un million huit cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-neuf) francs CFA. Il affiche une tendance à la baisse par rapport au budget primitif et rectificatif de l'Exercice 2020 votés respectivement à 2.196.069.937 (Deux milliards cent quatre-vingt-seize millions soixante-neuf mille neuf cent trente-sept) francs CFA et 3.023.069 937 (Trois milliards vingt-trois millions soixante-neuf mille neuf cent trente-sept) Soient les taux de dénivellement de 27,36% pour l'un et 44,13% pour l'autre. Une baisse significative qui s'explique par le fait que le Budget 2021 se focalise beaucoup plus sur les Recettes Propres de la Commune.

Le budget de l'Exercice 2021 de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II. Il faut dire que la tenue de cette réunion de haute envergure tire son fondement de la loi numéro 2019/024 du 24 décembre 2019 du code général des collectivités territoriales décentralisées qui impose en son article 422 alinéa 2 que « le budget des collectivités territoriales décentralisées est voté par

l'organe délibérant au plus tard le 15 décembre de chaque année sous réserve des dispositions 423 alinéa 2 « et suivant les orientations fixées par la lettre conjointe numéro 00007497/ LC/MINDEVEL/MINFI du 11 novembre 2020 relative à la préparation des budgets des collectivités territoriales décentralisées.

Concrètement, ledit budget est équilibré en recettes et en dépenses dans l'optique d'une gestion orientée vers l'amélioration des conditions de vie des populations de cette unité communale.

Des réalisations effectives

Selon des informations glanées à bon port, la mairie de la commune d'arrondissement de Yaoundé II a effectué des travaux d'Hercule dans la perspective de parfaire le quotidien de ses administrés.

C'est le lieu ici de noter quelques actions faites à nous donner par l'exécutif communal à savoir, les travaux de bitumage et d'assainissement des tronçons polyclinique Tsinga- Centre de santé d'Ekoudou Mosquée verte avec une bretelle d'intersection à la mosquée du milieu, la fourniture d'un générateur électrique dans les locaux de la commune de Yaoundé II et bien d'autres opérations inscrite dans le prisme du développement local.

Les aménagements dans l'arrondissement de Yaoundé II comme dans tous les secteurs de la vie nationale ou internationale ont connu un ralentissement à cause de la survenue en mars dernier de la crise sanitaire mondiale à coronavirus le 6 mars 2020. Malgré cela, il est clairement important de mentionner que le Maire Yannick Ayissi et toute sa dynamique équipe ont œuvré pour le Développement inclusif des jeunes en leur octroyant des emplois qui sont apprends-t-on en train de se greffer formellement à l'appareil communal gouvernant dans l'optique de matérialiser la politique d'inclusion participative du Chef de l'État Son Excellence Paul Biya, qui, ne cesse de tendre la perche à la jeunesse.

Source : Le Quotidien du jeudi 17 décembre 2020 - N° 472